

Nombre de membres du Bureau :

- en exercice : 20
- membres présents : 14
- suffrages exprimés : 14
- pour : 14

DÉLIBÉRATION n° B2018/154

L'an deux mille dix-huit et le 17 septembre à 19 heures, le Bureau de la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan s'est réuni au nombre prescrit par la loi à son siège social sous la Présidence de Monsieur Bernard PLANO.

Présents : Bernard PLANO, Henri FORGUES, Catherine CORREGE, Michel SICARD, Elisabeth DUCUING, Alain PIASER, Jean-Claude CLARENS, Monique MARTIN, Roger LACOME, Jean-Paul COMPAGNET, Suzanne SIMOIS, Bruno FOURCADE, Joël DEVAUD et Jean-Pierre CABOS

Absents excusés : François DABEZIES, Fabienne ROYO, Alain DUCASSE, Laurent LAGES, Nathalie SALCUNI, Joëlle ABADIE

Objet : Dossier SUDOE - Mission de contrôle de 1^{er} niveau : choix du prestataire

La CCPL a été lauréate du programme INTERREG SUDOE 2014 - 2020 avec le projet PROMOBIOMASSE, en partenariat avec des structures espagnoles et portugaises, qui a pour objectif la valorisation de la ressource forestière des différents territoires.

De ce fait, la CCPL a été destinataire d'un courrier de la Préfecture de Région (autorité nationale du Sud-Ouest Européen), indiquant qu'il convient d'intégrer un dispositif de contrôle de 1^{er} niveau du programme.

Ce dispositif consiste avant tout à sécuriser les dépenses engagées par les bénéficiaires.

La Préfecture a soumis 4 prestataires seuls habilités à effectuer cette mission de 1^{er} contrôle.

La mise en concurrence a été faite du 11 juillet au 7 août dernier.

Les 4 prestataires y ont répondu et, conformément à la méthodologie du SUDOE, une analyse a été faite avec des critères pré-déterminés : délai de réalisation des certifications, qualification des moyens humains et prix des prestations.

Entreprise	Valeur technique de l'offre			Prix				Total / 100	Classement
	Dispositions visant au respect des délais de réalisation	Qualification des moyens humains nommément identifiés pour l'exécution des contrôles de premier niveau	Total / 50	certif intermédiaire	certif finale	Contrôle sur place	Total /50		
CinAPSE	24	60	42,00	17,65	21,18	40,00	39,41	81,41	4
Groupement EQUIDISTO/ESPRIT PUBLIC	26	66	46,00	20,00	27,69	30,00	38,85	84,85	3
DDC CONSULTANTS	30	64	47,00	24,00	30,00	30,00	42,00	89,00	1
CAPP EUROPE	26	66	46,00	30,00	30,00	24,00	42,00	88,00	2

Accusé de réception en préfecture
065-200070787-20180917-2018-154B-DE
Date de télétransmission : 28/09/2018
Date de réception préfecture : 28/09/2018

L'entreprise la mieux disante est DDC Consultants avec une prestation à 3 240 € TTC pour 3 certifications intermédiaires, une finale et une visite sur site.

LE BUREAU

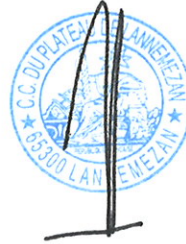
Le Président entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix exprimées,

DECIDE

- de retenir l'offre de DDC Consultants pour une prestation de contrôle de premier niveau pour le projet PROMOBIOMASSE dans le cadre du programme INTERREG SUDOE 2014 - 2020,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer le devis de DDC Consultants de 3 240 € TTC ainsi que tout document afférent à ce dispositif.

Pour copie conforme,

Le Président
Bernard PLANO



Affichée le **28 SEP. 2018**

Monsieur le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Accusé de réception en préfecture
065-200070787-20180917-2018-154B-DE
Date de télétransmission : 28/09/2018
Date de réception préfecture : 28/09/2018